

AVOCATS SANS FRONTIÈRES



PHOTO PASCAL RATTHÉ

■ Le bâtonnier du Québec, Me J. Michel Doyon, jouera du saxophone lors d'un spectacle mis en scène par Mouffe.

De la cour à la scène pour la bonne cause

Le bâtonnier du Québec délaisse la toge le temps d'une soirée pour reprendre du service au saxophone lors d'un spectacle au Club Soda sous la direction de Mouffe.

CAROLINE ROY
Le Journal de Montréal

Ils ne font pas juste juger et plaider, ils savent aussi chanter et danser. Une trentaine de prestigieux avocats et d'honorables juges participeront aussi au spectacle qui a lieu ce soir.

Ces juristes ont accepté de monter sur scène pour une bonne cause, celle de l'organisme Avocats sans frontières, qui défend les droits de l'homme dans plusieurs pays en voie de développement.

«Le défi de faire un spectacle n'est rien si on le compare à ceux que doivent surmonter les avocats sans frontières», dit d'emblée Me J. Michel Doyon, bâtonnier du Québec.

La mise en scène de la soirée est assurée par Mouffe, qui a récemment monté le spectacle de Cornéliu Montano dans le rôle de Luis Mariano. L'animation est entre les mains de Sébastien Benoit.

«On ne voulait pas que le spectacle ait l'air trop amateur ou qu'il laisse à désirer», indique Me Doyon à propos du recours à des professionnels pour monter le spectacle.

Pour sa performance, le bâtonnier du

Québec a recommencé à jouer du saxophone. «Ça faisait 45 ans que je n'avais pas joué. Je me suis pratiqué pendant le temps de Noël pour être sûr que j'avais encore la capacité pulmonaire pour jouer de cet instrument», raconte-t-il.

Me Doyon interprétera la pièce *Blueberry Hill* de Fats Domino avec l'orchestre de l'honorable Gérald Locas. Mieux connu comme juge à la Cour supérieure du Québec, le juge Locas est aussi pianiste à ses heures.

Rock & Roll

Une seconde juge, Carole Cohen, qui a condamné récemment à 30 mois de prison la gardienne de Boucherville Marie-Chantale Gadbois, jouera de la flûte traversière.

De la danse africaine, du chant d'opéra, du rock & roll, du jazz et une interprétation de *O Sole Mio* sont aussi au programme de la soirée.

Les fonds recueillis durant le super-spectacle serviront à couvrir les frais de séjour à l'étranger, entre autres au Nigeria, à Haïti et en Colombie, des bénévoles d'Avocats sans frontières.

■ Le spectacle dinatoire bénéfice d'Avocats sans frontières a lieu au Club Soda le jeudi 24 janvier à 18h30. Coût du billet: 250 \$. Réservation: 514-954-3400, #3237.

croy@journalmtl.com